

MUSIQUE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Karol BEFFA, Johan FARJOT, David FIALA

Coefficient de l'épreuve : 3

Type de sujets donnés :

Exercice n°1 : court « chant donné », de langage tonal simple, inspiré d'un des styles musicaux de la période comprise entre le XVIIIe et le début du XIXe siècle, à harmoniser. Réalisation complète à quatre parties de la première moitié du chant, dans les clés du quatuor à cordes, puis écriture d'une base chiffrée pour la seconde partie.

Exercice n°2 : commentaire d'écoute d'un court extrait (environ 2-3 minutes) d'une œuvre musicale appartenant au répertoire occidental du moyen âge à nos jours. Le document sonore est diffusé deux fois, séparées par un bref temps de pause, et suivies d'un court moment de réflexion de 2 à 3 minutes (total : env. 10 à 15 minutes) ; le candidat expose ensuite son commentaire (20 minutes maximum), qui sera suivi d'un entretien avec le jury (15 minutes maximum). L'exercice a pour but, entre autre, de situer l'extrait musical proposé en mettant en valeur ses caractéristiques stylistiques.

N.B. : les candidats peuvent apporter leur diapason pour chaque exercice

Modalités de tirage du sujet :

Exercice n°1 : sujet imposé (chant donné), commun aux candidats.

Exercice n°2 : tirage au sort. Le candidat tire un papier mentionnant seulement le numéro d'un document sonore (parmi 3 au choix) sans autre précision.

Durée de préparation de l'épreuve : Exercice n°1 : 2 heures

Exercice n°2 : sans préparation

Durée de passage devant le jury :

exercice n°1 : 15 minutes maximum.

Correction orale du « chant donné » : le jury joue au piano la réalisation du candidat, la commente, et pose, le cas échéant, quelques questions.

exercice n°2 : 45 minutes.

Audition et commentaire d'un document sonore.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Deux candidats ont passé l'épreuve à option Musique

Epreuve d'harmonie :

Les candidats ont eu à harmoniser pour quatuor à cordes un chant inspiré d'une Sonate de Schubert. Si le sujet pouvait paraître un peu long, un examen attentif permettait de découvrir que plusieurs de ses phrases pouvaient s'agencer sous forme de renversables. En d'autres termes, le chant donné fournissait l'essentiel du matériau d'accompagnement et permettait de comprendre que plusieurs phrases pouvaient être répétées. C'est l'occasion de souligner que l'analyse et le principe d'économie de moyens (renversable, unité thématique, répétitions, carrures...) sont souvent un guide précieux dans la réalisation de cet exercice d'écriture. Faute d'avoir perçu cette dimension du sujet, un candidat a proposé une réalisation erratique émaillée de plusieurs faux-sens, alors que l'autre a su tirer parti des pistes suggérées par la ligne de premier violon.

Epreuve de commentaire d'écoute :

1. Mendelssohn, quatuor en mi mineur, op. 44 n°2, deuxième mouvement, *Scherzo. Allegro di molto*
2. Stravinsky, *Feux d'artifice*, op. 4

Les deux candidats ont fait preuve d'une maîtrise satisfaisante des exigences de l'épreuve. Ils ont réussi à situer convenablement les deux extraits, en proposant des commentaires à la structure simple : une introduction présentant l'extrait et avançant une première datation, un développement en deux parties dont l'une au moins portait sur des questions de langage et de style, une conclusion débouchant sur une identification précise du compositeur et du genre de l'œuvre. Alors qu'un candidat est resté à un niveau de description un peu trop général, l'autre a pu s'appuyer sur une solide culture stylistique pour entrer, notamment lors de la discussion avec le jury, dans un niveau d'analyse technique très appréciable.